



ECO & FINANCES

N°1

de la catégorie Presse écrite par Togo Médias Awards

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

P.4

WOMEN WORKING FOR CHANGE

Ecobank, signataire officiel de la Charte du WFC



P.2

INVESTISSEMENT
Forte augmentation de dépenses en capital en 2022 au Togo



P.6

MALI
Entretien Poutine-Goïta sur la sécurité, l'économie et les céréales



EXPANSION DU RÉSEAU DE LIZ AVIATION

Page 3

Voici les avantages que présente la nouvelle ligne Lomé-Ouagadougou

superamco
Les courses faciles

OTR
POUR LA SECURISATION DES BIENS FONCIERS

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

COMMUNES Agoe-Nyive 1 & 2

22 Mai | 20 21 Août | 23

NOUS PARTENAIRES

Investissement

Forte augmentation de dépenses en capital en 2022 au Togo

Selon les estimations récemment publiées par la Banque Centrale (BCEAO), le Togo a connu une augmentation significative de ses dépenses en capital en 2022. Ces dépenses ont atteint un montant de 610,8 milliards FCFA, ce qui représente une hausse de 60 % par rapport à l'année précédente où elles s'élevaient à 379,8 milliards FCFA.

Patience SALLAH

Investissements dans le développement économique : ces dépenses en capital sont des investissements réalisés par les différents ministères du gouvernement dans des projets tels que les infrastructures, l'énergie et les transports. L'objectif de ces investissements est de favoriser le développement économique du pays. Elles englobent également diverses subventions accordées par le gouvernement, comprennent ainsi

les nouveaux engagements de l'exécutif dans un contexte de relance économique post-Covid.

Évolution des dépenses en capital

Pour comprendre l'évolution des dépenses en capital, il est intéressant de les examiner sur une période de trois ans. En 2020, ces dépenses s'élevaient à 394,2 millions de francs CFA. Elles ont connu une légère baisse en 2021, atteignant 379,8 millions de francs CFA. Cependant, en 2022, elles ont connu une remontée significa-

tive, marquant ainsi une augmentation globalement constante sur les trois années.

Hausse des dépenses de l'État

Outre les dépenses en capital, les dépenses de l'État dans leur ensemble ont également connu une hausse similaire. Selon les estimations de la Banque centrale, elles sont passées de 1 139,5 milliards FCFA en 2021 à 1 501,6 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de 31 %.

Les estimations de la Banque centrale ont utilisé



une augmentation significative des dépenses en capital du Togo en 2022. Cela témoigne des efforts du gouvernement pour promouvoir le développement économique du pays à travers des investissements dans des secteurs clés tels que les infrastruc-

tures, l'énergie et les transports. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre plus large d'une hausse générale des dépenses de l'État, témoignant de l'engagement continu du gouvernement togolais en faveur de la croissance et du développement.

Coopération entre le Sénégal et les Etats-Unis

Un montant de 326 milliards de FCFA prévu sur la période 2020-2025

Le Sénégal et les Etats-Unis ont passé ce 13 juin 2023, en revue la coopération entre les deux pays. Une occasion pour Mme Oulimata Sarr, ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, de saluer le dynamisme de cette coopération.

Elle a confié que le don du gouvernement américain, à travers l'Usaid, a été d'un grand apport à la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire (Pap 2A) qui est la déclinaison quinquennale du Plan Sénégal émergent (Pse). Elle a fait savoir que pour la période 2020-2025, c'est une enveloppe de 326 milliards de FCfa qui est prévue dont 86,2

milliards pour l'année 2022.

Au total, a indiqué Oulimata Sarr, cette enveloppe représente un portefeuille de 67 projets répartis dans l'ensemble du pays. Selon le ministre de l'Economie, la stratégie de coopération 2020-2025 entre le Sénégal et l'Usaid a été élaborée suivant une nouvelle approche appelée « Le parcours vers l'émergence » en anglais



« Journey to self reliance » qui s'articule autour des trois piliers suivants qui sont alignés sur le Pse. Il s'agit d'une croissance économique inclusive et durable ; un capital humain

amélioré ; et une efficacité et redevabilité du Gouvernement accrues.

Le directeur de l'Usaid, Peter Trenchard, a relevé des résultats impressionnants sur l'édu-

cation des enfants et la couverture sanitaire. Il a indiqué que l'Usaid va continuer à soutenir le Sénégal sur son chemin de l'émergence.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Expansion du réseau de Liz Aviation

Voici les avantages que présente la nouvelle ligne Lomé-Ouagadougou

Liz Aviation, une compagnie aérienne burkinabé spécialisée dans l'aviation d'affaires, a récemment inauguré sa nouvelle ligne reliant la capitale du Togo, Lomé, à la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Cet ajout à son réseau commercial marque une expansion significative de ses services. La ligne Ouagadougou-Lomé-Ouagadougou revêt une importance particulière en raison de la présence d'une communauté burkinabé établie au Togo et vice-versa, a déclaré Moussa Diarra, responsable de Liz Aviation Togo.



Dieudonné AMOUZOUVI

Actuellement, la compagnie exploite deux avions ATR 72-600, chacun d'une capacité de 70 places. Cependant, afin de renforcer ses capacités de service et de répondre à la demande croissante du transport intérieur et régional, Liz Aviation prévoit d'élargir sa flotte à quatre avions dès septembre. Deux nouveaux appareils rejoindront alors la compagnie, ouvrant ainsi la voie à l'expansion vers d'autres capitales de la sous-région, telles que Cotonou, Abidjan, Dakar, Bamako et Lagos.

En plus de la nouvelle ligne Ouagadougou-Lomé-Ouagadougou, Liz Aviation envisage également de proposer des vols intérieurs au Togo. Les vols entre Lomé et Niamtougou, le deuxième aéroport du

pays, devraient débuter d'ici le 5 juillet 2023. D'autres itinéraires intérieurs sont également prévus à l'avenir.

Cette expansion s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement togolais pour faire de Lomé un hub majeur du transport aérien en Afrique de l'Ouest. Le gouvernement vise à augmenter le nombre de passagers accueillis chaque année à Lomé, qui était de 900 000 avant la pandémie de COVID-19, à 1,5 million d'ici 2025.

La branche commerciale de Liz Aviation, détenue par Mahamadou Bonkougou, magnat des BTP burkinabés et propriétaire du Groupe Ebomaf, a été officiellement lancée le 27 avril 2023 à Ouagadougou, grâce aux vols opérant sur la ligne Ouagadougou-Bobo Dioulasso-Ouagadougou.

La nouvelle ligne aérienne entre Lomé et Ouagadougou

offre par Liz Aviation présente plusieurs avantages importants pour les passagers et les communautés locales. Voici quelques-uns de ces avantages

Connectivité régionale

La ligne Lomé-Ouagadougou contribue à renforcer la connectivité régionale en Afrique de l'Ouest. Elle facilite les déplacements entre la capitale du Togo et celle du Burkina Faso, ce qui favorise les échanges économiques, culturels et sociaux entre les deux pays.

Commodité pour les voyageurs

La nouvelle ligne permet aux voyageurs de gagner du temps en évitant les longs trajets terrestres entre Lomé et Ouagadougou. Les vols directs

offrent une option pratique et rapide pour se déplacer entre les deux capitales.

Expansion du réseau de transport aérien

Liz Aviation prévoit d'élargir sa flotte et d'ajouter de nouvelles destinations à son réseau. Cela ouvre des opportunités pour les voyageurs qui souhaitent se rendre dans d'autres capitales de la sous-région, telles que Cotonou, Abidjan, Dakar, Bamako et Lagos. Cette expansion stimule le tourisme, les affaires et les échanges commerciaux dans la région.

Renforcement des liens communautaires

La présence d'une importante communauté burkinabé établie au Togo et vice-versa rend cette ligne particulièrement

importante. Elle facilite les visites familiales, les retrouvailles et renforce les liens entre les deux pays.

Impact économique

La création de la ligne Lomé-Ouagadougou contribue à stimuler l'économie des deux pays en favorisant le développement du secteur de l'aviation. Cela a créé des emplois directs et indirects, notamment dans les domaines de l'aéroportuaire, du tourisme, de l'hôtellerie et des services connexes.

Promotion du tourisme

La ligne aérienne facilite l'accès aux sites touristiques et culturels dans les deux pays. Les voyageurs peuvent explorer les attractions de Lomé et Ouagadougou, ainsi que les régions environnantes.

Production de l'engrais au Togo

Siméon Ehui affirme la volonté de la Banque mondiale à soutenir le Togo

Dans une interview exclusive accordée à Togo first lors de la Table Ronde de Lomé sur les engrais, Siméon Ehui, Directeur régional du Développement durable à la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre revient sur l'importance des engrais et de la santé des sols pour ses pays, les défis du développement du secteur agricole, ainsi que sur les projets futurs de son institution.

Dieudonné AMOUZOUVI

Dans son intervention, l'Ivoirien a largement affirmé la volonté de la banque mondiale à soutenir le Togo dans la production locale de l'engrais. Pour lui la feuille de route choisie en témoigne suffisamment.

« La feuille de route que nous avons adoptée en parle. Il s'agit d'aider les pays à accroître leur capacité de production. Nous avons invité le PDG de l'OCP, l'Office chérifien des phosphates, à la table ronde. L'OCP produit des engrais à partir des roches phosphatées disponibles au Maroc. Au Togo aussi, il est possible à l'avenir de produire des en-

grais à partir du phosphate. Et c'est là où le secteur privé doit intervenir. Mais pour que le privé intervienne, le secteur public doit faire ce qu'il faut : c'est-à-dire s'assurer que la recherche peut être financée, que la formation des étudiants peut se faire, que l'infrastructure de base soit développée, par exemple, de stockage, de routes, de desserte,

etc. Tout cela fait partie d'un ensemble qui doit être financé », a Dr Siméon Ehui aux confrères de Togo First.

A la question de savoir comment il appréhende la signature du protocole d'accord avec l'OCP pour étudier la capacité de construire une usine de production d'engrais, Dr Siméon Ehui estime que cette signature avec l'OCP est une avancée indicative.

« Je pense que l'accord que le Togo a signé avec l'OCP est un pas en avant. Cela permettra à cette entreprise de mettre son expertise au service du Togo pour pouvoir développer la production d'engrais à partir des phosphates. Comme vous l'avez souligné, à la fin de cette table ronde, il s'agit d'avoir des engrais adaptés. C'est une bonne

opportunité. Nous le soutenons. Si nous pouvons soutenir le Togo, nous le ferons », a-t-il affirmé.

Dr Siméon Ehui, s'était exprimé aussi sur l'insécurité alimentaire en Afrique. Selon lui, ce fléau est croissant et les défis sont très importants compte tenu de la situation du Sahel. « Tout d'abord, l'insécurité alimentaire en Afrique en général est croissante. Et en Afrique de l'Ouest et du Centre, les défis sont encore plus importants, en raison de la situation au Sahel, des conflits, des problèmes liés au changement climatique. Aujourd'hui, nous parlons d'environ 30 millions de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, et ce nombre pourrait atteindre plus de 40 millions d'ici à août. Donc, les enjeux sont sérieux ».

Women Working for Change

Ecobank, signataire officiel de la Charte du WFC

En marge de l'Africa CEO Forum 2023, le Groupe Ecobank, principal groupe bancaire panafricain, a annoncé le 08 juin dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire, son engagement en faveur de la diversité des genres en devenant un signataire officiel de la Charte de la diversité de genre du Women Working for Change (WFC).

Bernard AFAWOUBO

Le fervent défenseur de la diversité et de l'inclusion au sein de l'organisation en la personne de Jeremy Awori, directeur général du groupe Ecobank, et la présidente de WFC et directrice de l'exploitation de Casablanca Finance City Authority, Lamia Merzouki, ont conjointement dirigé la cérémonie de signature officiel de la Charte de la diversité de genre du Women Working for Change (WFC). Ce jalon ne démontre pas seulement l'élan croissant vers un leadership inclusif en matière de genre dans les économies africaines, mais souligne également le pouvoir transformateur des efforts collectifs dans la conduite d'un changement significatif et durable. Les principes clés qui favorisent la diversité des genres et encouragent les organisations à établir leurs propres objectifs et plans d'actio en fonction de leur contexte et de leurs ressources ont été souligné dans la charte. En s'alignant sur la mission du WFC, la décision du Groupe Ecobank de signer la Charte de la diversité de genre du WFC montre également l'engagement de la banque à favoriser un environnement inclusif qui donne aux femmes les moyens de prospérer et de contribuer au développement socio-économique de l'Afrique. « L'accroissement de la diversité des genres et la promotion de l'égalité font partie intégrante de notre mission à Ecobank. Le récent programme de diversité et d'inclusion lancé pour répondre aux priorités in-



ternes et externes en matière de genre témoigne amplement de notre engagement », a déclaré Jeremy Awori, directeur général du groupe Ecobank. Qui a par ailleurs ajouté que « Nous croyons fermement au pouvoir de transformation des femmes pour stimuler une croissance durable. En signant la Charte de la diversité de genre du WFC, nous nous engageons à créer de plus grandes opportunités pour les femmes en Afrique et à construire un pipeline de leadership diversifié au sein de notre organisation. Cet acte témoigne également de notre responsabilité et de notre engagement en faveur de la réussite des femmes dans toute l'Afrique ». En se faisant le champion de la prochaine génération de femmes africaines PDG, Ecobank a également montré qu'elle croyait en l'immense potentiel économique que représentent les femmes sur le continent africain. En effet, des études révèlent que la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes dans la seule Afrique subsaharienne pourrait générer 95 milliards de dollars supplémentaires par an, selon le Rapport sur

le développement humain en Afrique (2016). Des femmes PDG remarquables dans des entreprises telles que East African Breweries et Impala Platinum Holdings démontrent que les femmes peuvent améliorer la rentabilité des organisations et favoriser la réussite. Cependant, la parité hommes-femmes en Afrique stagne et le secteur privé n'a pas encore pleinement saisi le lien entre la progression de carrière des femmes, la croissance économique et l'émergence de la prochaine génération de champions africains. Pour aborder cette question, une table ronde a été organisée lors de l'Africa CEO Forum, afin d'explorer les meilleures pratiques pour lutter contre l'inégalité entre les sexes et permettre aux femmes d'accéder à des postes de direction. Le panel comprenait d'éminents dirigeants de divers secteurs qui ont défendu avec succès la diversité des genres et l'inclusion dans leurs organisations, à savoir Mme Owen Omogiafo, PDG de Transcorp, Mme Diane Karusisi, PDG de la Bank of Kigali, Mme Mukwandi Chibesakunda, PDG de ZANACO, M. Je-

remy Awori, PDG du groupe Ecobank, Mme Zouera Yousoufou, PDG de la Fondation Dangote, Mme Nana Abban, Group Executive Consumer Banking du groupe Ecobank, Mme Lamia Merzouki, COO de Casablanca Finance City Authority, et Mme Zineb Sqalli, Managing Director & Partner du BCG. En partageant leurs points de vue, leurs expériences et leurs stratégies, le panel avait pour objectif d'inspirer et d'encourager d'autres organisations à faire de l'égalité entre les hommes et les femmes un impératif stratégique. Les initiatives « Women Working for Change » ont également permis de constater que, malgré les avantages potentiels, seul un chef d'entreprise africain sur trois fait de la diversité des genres une priorité. Pourtant la réalisation de la parité hommes-femmes nécessite des politiques proactives, une planification minutieuse, des engagements clairs de la part des dirigeants et une évaluation continue. Si des progrès ont été accomplis ces dernières années en ce qui concerne la représentation des femmes au sein de l'encadrement supérieur et des

conseils d'administration, il est essentiel de reconnaître que ces avancées sont le fruit d'efforts intentionnels. Pour faire de la diversité des genres un objectif stratégique de l'entreprise, les organisations doivent mettre en œuvre des stratégies globales comprenant des programmes de mentorat et de parrainage, des modalités de travail flexibles et des processus de recrutement et de promotion impartiaux. L'investissement dans des initiatives qui renforcent l'autonomie des femmes, telles que des programmes de développement du leadership et des formations ciblées, peut également favoriser une culture d'entreprise inclusive qui valorise la diversité et l'égalité. Les organisations peuvent libérer tout le potentiel de leur main-d'œuvre, renforcer l'innovation et la prise de décision, et favoriser une croissance économique durable en donnant la priorité à la diversité des genres. Il est essentiel que les dirigeants de tous les secteurs reconnaissent l'impératif commercial et travaillent activement à la réalisation de la parité hommes-femmes.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 13 juin 2023

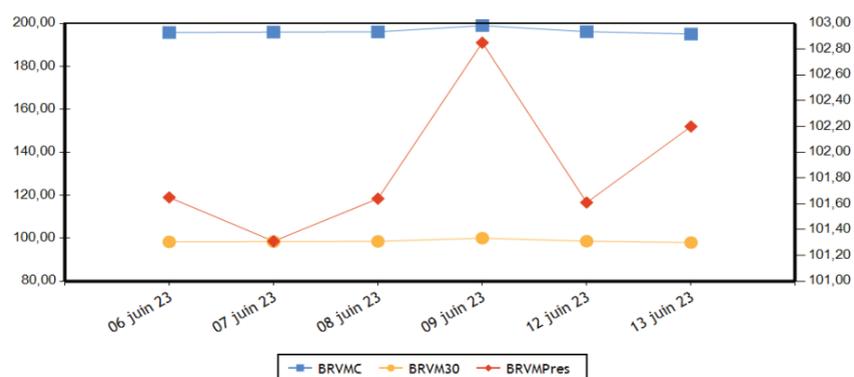
N° 111

BRVM COMPOSITE	195,05
Variation Jour	-0,54 %
Variation annuelle	-4,02 %

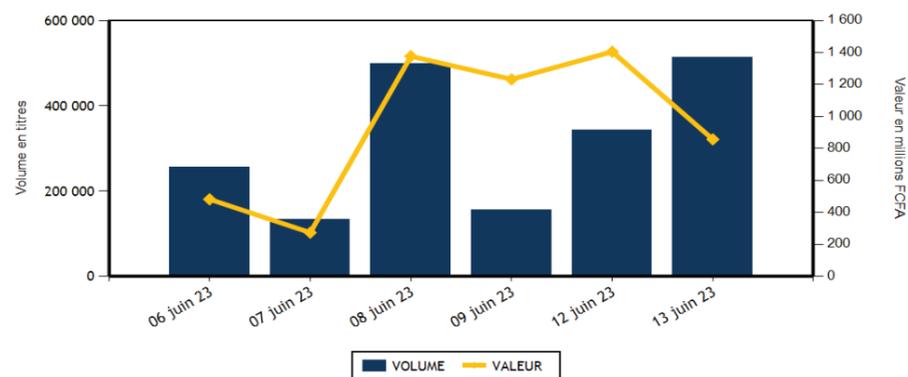
BRVM 30	98,00
Variation Jour	-0,63 %
Variation annuelle	-2,00 %

BRVM PRESTIGE	102,20
Variation Jour	0,58 %
Variation annuelle	2,20 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 256 375 231 491	-0,54 %
Volume échangé (Actions & Droits)	498 473	89,19 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	690 299 370	16,50 %
Nombre de titres transigés	40	-2,44 %
Nombre de titres en hausse	16	0,00 %
Nombre de titres en baisse	15	-16,67 %
Nombre de titres inchangés	9	28,57 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	64 000	6,67 %	-23,12 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	18	5,88 %	-5,26 %
SITAB CI (STBC)	6 350	4,96 %	-7,30 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	9 210	4,07 %	-9,79 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 700	3,85 %	10,20 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 114 943 626 765	0,10 %
Volume échangé	15 766	-80,26 %
Valeur transigée (FCFA)	166 795 062	-79,47 %
Nombre de titres transigés	7	-22,22 %
Nombre de titres en hausse	2	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	4	0,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ONATEL BF (ONTBF)	2 800	-6,51 %	-12,50 %
SICOR CI (SICC)	5 500	-5,98 %	1,76 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 650	-5,36 %	-17,06 %
SICABLE CI (CABC)	1 005	-2,43 %	-14,10 %
BOLLORE (SDSC)	1 300	-2,26 %	-6,81 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,20	0,58 %	2,20 %	383 013	221 713 315	6,19
BRVM-PRINCIPAL	36	92,14	-0,99 %	-7,86 %	115 460	468 586 055	10,76

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	94,56	1,98 %	-9,27 %	17 532	33 578 400	28,02
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	463,16	-2,60 %	-5,32 %	24 315	195 658 645	8,80
BRVM - FINANCES	15	76,86	1,39 %	1,79 %	419 722	383 681 200	6,03
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	-2,20 %	-6,63 %	8 109	10 075 945	5,08
BRVM - AGRICULTURE	5	231,13	-0,30 %	-18,49 %	5 364	25 364 155	4,65
BRVM - DISTRIBUTION	7	341,28	0,87 %	-4,81 %	23 431	41 941 025	11,74
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 338,76	0,00 %	14,21 %	0	0	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,59
Taux de rendement moyen du marché	8,28
Taux de rentabilité moyen du marché	9,32
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	552 238,00
Valeur moyenne annuelle par séance	927 716 712,66

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	15,60
Ratio moyen de satisfaction	28,07
Ratio moyen de tendance	180,00
Ratio moyen de couverture	55,56
Taux de rotation moyen du marché	0,05
Prime de risque du marché	5,74
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Développement local

Le Feicom a financé 277 projets à plus de 30 milliards de FCFA en 2022

(Leconomie.info) - Les principaux bénéficiaires de ces fonds ont été les Communes, syndicats de Communes, associations de Communes, Communautés urbaines et les Conseils régionaux.

Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (Feicom), dont la mission est d'accompagner les Collectivités territoriales Décentralisées dans le processus de développement en leur apportant notamment une

assistance technique et financière, a dressé le 14 juin 2023 son bilan de l'année 2022.

Selon les chiffres publiés par cet organisme public, l'on apprend qu'au cours de l'année écoulée, 277 projets ont bénéficiés des financements pour un montant total de 30,6 milliards de FCFA. Cet argent, précise le Feicom, était principalement destiné aux Communes, syndicats de Communes, associations de Communes, Communautés urbaines et Régions pour la réalisation de leurs projets.

À côté de ces quotes-parts correspondantes de la Dotation générale de la décentralisation

arrêtée par le gouvernement, cette structure publique, bras séculiers de l'État du Cameroun en matière de financement du développement local, injecte également des fonds dans des concours financiers remboursables. Le Feicom a aussi pour mission de redistribuer les impôts et taxes régionaux soumis à péréquation, ainsi que des Centimes additionnels communaux et d'autres impôts communaux et régionaux soumis à péréquation. Instrument privilégié du développement local au Cameroun, le Feicom intervient dans plusieurs secteurs de l'économie camerounaise. À titre d'il-



lustration, entre 2018 et 2022, le Feicom a investi plus de 58 milliards de FCFA dans l'approvisionnement en eau à travers le pays. Ses interventions avaient principalement concerné la construction des infrastructures hydrauliques sur le territoire,

et l'opérationnalisation de 02 programmes gouvernementaux, notamment les projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain (PAEPA-MSU) et en milieu rural (PAEPA-MRU).

Mali

Entretien Poutine-Goïta sur la sécurité, l'économie et les céréales

Le président russe Vladimir Poutine et le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, se sont entretenus des relations sécuritaires et économiques entre les deux pays, ont rapporté leurs services mercredi.

Lors de cet entretien «à l'initiative de la partie malienne», les deux dirigeants ont accordé une «attention particulière» aux relations commerciales et économiques, dont la livraison de céréales, d'engrais et de carburant par

la Russie au Mali, a indiqué le Kremlin dans un communiqué. Le colonel Goïta a, selon le Kremlin, «remercié Vladimir Poutine pour l'aide humanitaire apportée, ainsi que pour l'aide fournie pour assurer la sécurité, neutraliser la menace

terroriste et stabiliser la situation» dans son pays, pauvre et enclavé et plongé depuis 2012 dans une profonde crise multiforme.

Le colonel Goïta et la junte qui a pris le pouvoir par la force en août 2020 ont rompu en 2022 l'ancienne alliance contre les djihadistes avec la France et se sont tournés militairement et politiquement vers la Russie. «Très satisfait de mon entretien téléphonique avec @KremlinRussia_E Vladimir



@Poutine», a écrit le colonel Goïta sur son compte officiel Twitter. «Nous avons eu des échanges directs et sincères sur des sujets d'intérêt commun et

sur notre volonté de renforcer nos relations diplomatiques, économiques et sécuritaires», a-t-il dit. africanews

Economie

Les prix de 75 industriels baisseront dès le mois de juillet, annonce Bruno Le Maire

Selon Bruno Le Maire, 75 industriels se sont engagés à baisser les prix de produits courants dès le mois prochain.

Pâtes, volailles... Soixante-quinze grands industriels se sont engagés auprès de Bercy à baisser les prix de certains produits de consommation courante dès le mois de juillet, a affirmé ce vendredi 9 juin le ministre français de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, sur BFM-TV.

Cet engagement, annoncé par le ministre de l'Économie, intervient alors que le gouvernement fait pression depuis plusieurs semaines sur ces puissants groupes, tels Coca-Cola, L'Oréal, Mondelez ou Nestlé, pour qu'ils prennent leur part des efforts visant à juguler la flambée des prix alimentaires qui pénalise le

portefeuille des ménages.

«Les 75 plus grands industriels du secteur de l'agroalimentaire ont accepté une indexation anticipée pour que le prix de ces produits, je pense en particulier aux pâtes, baisse dès le mois de juillet, alors que s'il n'y avait pas eu d'indexation anticipée, cela aurait été vers octobre, septembre voire plus tard», a déclaré Bruno Le Maire.

Parmi les produits concernés, Bruno Le Maire a cité les pâtes, la volaille, les céréales, les huiles ou encore l'alimentation animale, à savoir ceux dont «les prix sur les marchés de gros baissent». Mais pas le lait, le boeuf ou le porc. «Quand les prix de gros baissent, (...) il faut parfois trois mois, quatre mois, cinq mois avant que le prix des produits concernés (...) baissent également», a-t-il expliqué.

«La liste des centaines de produits

concernés par ce que l'on appelle ces remises en fonds de rayon me sera fournie la semaine prochaine par ces 75 grands industriels», a indiqué le ministre. «Cela me permettra de vérifier avec la Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes que l'engagement des industriels est tenu. La confiance c'est bien, le contrôle c'est mieux», a-t-il ajouté.

Les industriels ont ainsi accepté «une indexation anticipée» sans laquelle la baisse des prix de gros n'aurait été répercutée que «vers septembre, octobre, voire un peu plus tard».

Plusieurs grands industriels de l'agroalimentaire se sont également engagés à rouvrir les négociations commerciales avec les supermarchés sur les contrats conclus pour 2023, selon le ministre. Il a précisé que pour le moment il y avait deux

ou trois industriels qui négocient alors qu'une quinzaine pourraient le faire : soit parce qu'ils ont déjà augmenté leurs tarifs de plus de 10% lors des précédentes négociations annuelles (achevées le 1er mars), soit parce que certains coûts de production ont baissé de plus de 20%.

Le gouvernement avait de nouveau mis la pression cette semaine sur les industriels qui rechignaient à négocier avec les distributeurs.

Bruno Le Maire avait ainsi agité la menace d'une publication, «avant la fin du mois de juin», du nom de ceux qui ne joueraient pas le jeu. Le ministre de l'Économie a affirmé que les noms des industriels qui verraient leurs marges continuer de progresser seraient «révélés au public» car «ça veut dire qu'ils ne jouent pas le jeu de l'inflation», a-t-il averti.

Le ministre a également brandi la

menace d'«une taxe sur les marges excessives de ces entreprises», dont le taux serait fixé par le Parlement.

«Le taux de marge des entreprises de l'agroalimentaire a fortement progressé au cours des premiers mois de l'année 2023 et elles ont plus que rattrapé les pertes qu'elles avaient faites dans les deux années passées», a-t-il constaté.

«Il y a une partie des marges que vous devez rendre au consommateur», a-t-il insisté à l'adresse de ces entreprises. «Vous le faites, tant mieux et je pense que ce sera le cas. Vous ne le faites pas, nous le récupérerons par la voie fiscale».

De leur côté, les supermarchés vont prolonger jusqu'à la fin de l'année 2023 leur opération anti-inflation, par laquelle ils vendent une sélection de produits de leur choix au «prix le plus bas possible».

(Avec Reuters & AFP)

Régions des Savanes et de la Kara

Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma en tournée dans les orphelinats et les structures d'accueils des enfants vulnérables

La ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a entamé ce lundi 12 juin 2023, une tournée dans les orphelinats et les structures d'accueil des enfants vulnérables dans les régions des savanes et de la Kara.

Cette tournée, vise à s'assurer de la mise en œuvre par les acteurs, du contenu relatif au décret N°2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo.

Dans le cadre de la protection de remplacement des enfants sans encadrement familial, le Togo a, le 04 août 2010, pris le décret N°2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo.

L'objectif visé par le Gouvernement en adoptant ce texte est de donner des directives, non seulement en termes de services à offrir aux enfants accueillis (éducation, santé et sécurité, assistance juridique et de prise en charge psychosociale), mais aussi en termes de responsabilité, de qualité du personnel d'encadrement

des enfants et la qualité des infrastructures d'accueil.

Afin de s'assurer de la mise en œuvre par les acteurs, du contenu de ce document de référence dans l'intérêt supérieur des enfants, des missions de suivi sont régulièrement effectuées sur toute l'étendue du territoire national. C'est ainsi qu'une mission de suivi a été effectuée en 2021 dans treize (13) structures d'accueil.



Afin de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'endroit de toutes les structures d'accueil suite à la mission de 2021, la ministre de l'Action sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a entamé ce lundi 12 juin 2023 une tournée dans les orphelinats et les structures d'accueil des enfants vulnérables dans les régions. Pour la première étape de cette tournée, la ministre en charge de l'Action sociale était dans les structures d'accueil de Don Orione, et de Saint George de Bogou dans la région des savanes.

Elle a saisi cette occasion pour apprécier le fonctionnement



des structures d'accueil des enfants vulnérables conformément au décret n°2010-100/PR du 04 août 2010 fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo et la mise en œuvre des recommandations issues de la mission de suivi de 2021.

Elle a profité aussi pour échanger avec les responsables de ces différentes structures d'accueil et leur apporter le soutien du Gouvernement. « Nous sommes venus vous transmettre la proximité du Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé et vous rassurer que le Président de la République est très engagé pour le bien-être des enfants et surtout des couches les plus vulnérables. Le Gouvernement

sera toujours à vos côtés pour vous apporter tout le soutien nécessaire pour la prise en charge adéquate de ces enfants, et personne ne sera laissé de côté tel que voulu par le Président de la République » a laissé entendre la ministre Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma qui a profité de cette occasion aussi pour donner du sourire à ces enfants vulnérables à travers un don composé des vivres pour leur prise en charge.

Les responsables des deux centres visités et l'ensemble des enfants ont exprimé leur remerciement à l'ensemble du Gouvernement qui a pensé encore une fois à leur bien-être. La Ministre en charge de l'Action sociale est annoncée à Kara et dans le Grand Lomé dans les prochains jours pour le même objectif.

Marseille

Le Raid ouvre ses portes aux enfants malades

Le Raid et quelques super héros convoqués pour l'occasion ont convié les enfants de l'association Soleil Bleu Azur à leur entraînement.

Dix-sept enfants et leurs parents, réunis par l'association Soleil Bleu Azur ont été invités à passer une journée avec les policiers d'élite du Raid, pour un entraînement un peu inhabituel...

Le lieu, gardé secret, est digne d'un film de science-fiction. Derrière les murs surmontés de barbelés, des drones, des véhicules blindés, des armes de guerre... Ce site d'entraînement est d'ordinaire utilisé par les policiers du Raid. Mais ce matin-là, de drôles d'agents as-

sistent au briefing des hommes en noir spécialisés dans les interventions délicates.

Dix-sept filles et garçons accompagnés par leurs parents ont été invités dans des conditions d'ordinaire réservées à l'élite de la police nationale. Explosifs, gilets lourds, armes de précision, chiens d'assaut... chaque spécialiste présente son matériel, qui quelques heures plus tôt, a encore servi dans des conditions réelles.

Mais aujourd'hui la mission est plus inhabituelle encore : éblouir ces enfants malades et

changer un peu le quotidien de leurs familles. Le temps d'une drôle de journée où des comédiens déguisés en super-héros partagent les rôles avec de vrais agents du Raid pour une démonstration commune. «Tous ces enfants suivent des soins pour des maladies graves, cancers, malformations, diabète... Notre but, depuis 30 ans, est de réaliser leur rêve», explique Isabelle Ciarlone, la présidente de l'association Soleil Bleu Azur. Ces vœux passent souvent par Disneyland ou un vol en hélicoptère. Mais pour la deuxième fois, les policiers du Raid ont ouvert leurs portes et donné de leur temps. Et voi-



là que face aux enfants, ces agents surentraînés et rompus à presque tout ont soudain le regard embué. «Nous sommes aussi des mères et des pères de famille, on mesure la détresse

et le sacrifice de ces parents, sourit Nicolas, le commandant de l'unité en prenant la pose, casqué et encagoulé, avec ses petits invités. Alors si on peut susciter une part de rêve...»

Traçons ensemble l'itinéraire de vos rêves !

- Ouagadougou • Bobo-Dioulasso
 - Ouagadougou • Lomé • Ouagadougou
- Autres destinations bientôt**

POINTS DE VENTE

✓ **Ouagadougou**
LIZ AVIATION
☎ +226 76 20 97 63
☎ +226 76 20 99 23

✓ **Bobo-Dioulasso**
LIZ AVIATION BOBO
☎ +226 78 76 88 63
☎ +226 70 22 06 63

✓ **Lomé**
LIZ AVIATION
☎ +228 70 15 55 55
☎ +228 97 78 01 01

Billets également disponibles dans vos agences de voyages et dans les aéroports de Ouaga/Bobo et Lomé.

LIZ AVIATION LOME

- ✉ clienteletogo@lizaviation.com
- 📍 Agence Ville : Blvd 30 Août, Tokoin Casablanca, Lomé-Togo
- 📍 Agence Aéroport de Lomé : Hall enregistrement de la nouvelle aérogare

LIZ AVIATION OUAGA

- ✉ clientele@lizaviation.com
- 📍 01 BP 13221 Ouaga 10



LIZ
AVIATION